

## HERSTAL PREND DES COULEURS



### Deux belles fresques ornent désormais des murs de notre ville

Si vous passez par la rue Grand-Puits, vous n'avez pas pu la rater : une superbe fresque en graffitis orne désormais, sur près de 50 mètres, un mur aveugle devant le Château rouge. Elle a été réalisée, à l'initiative du Centre culturel de Herstal et du service Environnement de la Ville par de jeunes herstaliens motivés, dans le cadre d'un stage encadré par l'ASBL "Spray Can Arts".

« On a travaillé en deux temps, explique Olivier, dit Soke, chez Spray Can Arts. Vu la taille du mur, la première partie a été réalisée par les

artistes du collectif Les Débrouillards. Elle représente le passé de Herstal, et ce qui a fait la fierté de la ville : Charlemagne, l'industrie, les motos, etc. Toute la deuxième partie, elle, a été conçue et réalisée par les stagiaires, avec l'aide du collectif. Elle illustre le présent et le futur de la ville. »

Bombe à la main, Emma, 18 ans, et Sarah, 19 ans, contemplant "leur" œuvre. « On n'avait jamais fait de graffitis mais on aime toutes les deux tout ce qui touche à l'art, expliquent-elles. Embellir la ville, la rendre plus attrayante pour les gens, c'est agréable et on a eu énormément de bons retours pen-

dant qu'on travaillait : des gens qui s'arrêtaient pour nous dire qu'ils aimaient, nous féliciter. C'est chouette. » Pour leur partie, leur vision du Herstal du futur, elles ont voulu dégager une image positive, où se mêlent la technologie mais aussi une touche résolument "verte". « C'est comme ça qu'on veut la ville ! »



### Au Musée de l'éphémère

La deuxième fresque, vous la découvrirez dans le nouveau parc "Musée de l'éphémère", à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Celle-là a été réalisée, à l'initiative du service Jeunesse de la Ville de Herstal, par trois artistes confirmés : Adriana Tellings, Loïc Divenec et Artur Ocal. C'est un triptyque haut en couleurs où les graffeurs ont donné libre cours à leur imagination avec notamment une très belle représentation du pont haubané et deux scènes très "sauvages" : « On est dans un parc, donc on voulait quelque chose qui fasse vraiment

référence à la nature », explique Adriana. Le résultat est à contempler sans modération.

Grâce au vrai talent des graffeurs, Herstal prend (encore) un peu plus de couleurs !





## ETRANGERS : INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 31 JUILLET POUR VOTER

Le 14 octobre prochain, nous renouvèlerons le Conseil communal de la Ville de Herstal et le Conseil provincial liégeois. Ces élections locales sont ouvertes à tous les habitants âgés de 18 ans et plus, même s'ils ne sont pas de nationalité belge. Si vous êtes étranger, vous devez cependant vous inscrire préalablement sur les listes électorales, avant le 31 juillet prochain. Vous trouverez à la rubrique "élections" de notre site internet

(<http://www.herstal.be/ma-ville/elections-2018>) les formulaires à télécharger, remplir et faire parvenir à l'administration. Attention : les formalités sont légèrement différentes selon que vous soyez ressortissant d'un pays de l'Union européenne ou pas. Téléchargez donc le bon formulaire. Ceux-ci peuvent également être retirés directement à l'Hôtel de Ville, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal. Pour plus d'infos, demandez le service Population au 04 256 80 00.

## REAMENAGEMENT DE LA PLACE GILLES GERARD DONNEZ VOTRE AVIS

La place Gilles Gérard à Vottem va bientôt faire l'objet d'un réaménagement en profondeur, grâce notamment à des subsides européens et régionaux.

Le projet de réaménagement initial a déjà fait l'objet de modifications, notamment suite au regard des chercheurs de "Dear Hunter" qui s'étaient installés sur la place et à un atelier participatif. Avant d'envoyer le dossier pour validation à

la tutelle régionale, le Collège et le Conseil communal souhaitent cependant organiser une dernière réunion d'information et consultation des riverains et usagers de la place.

Au cours de cette réunion, les techniciens de la Ville et de ses partenaires seront à votre disposition pour expliquer le projet de réaménagement et écouter les remarques de la population.



La réunion se tiendra le mercredi 11 juillet, à partir de 18h30, à la salle paroissiale "Le Cercle Saint-Etienne", place Gilles Gérard 49 à Vottem. Chacun est le bienvenu.

## FINITION DU PASSAGE SOUS-VOIES RUE JEAN LAMOUREUX



Ce vendredi 6 juillet, Infrabel termine les derniers travaux de finition (revêtement en béton) du passage sous-voies qui relie désormais la rue Jean Lamoureux à la rue Gallo-Romaine. Ces travaux, effectués dans le cadre d'un plan général de suppression des passages à niveau

consacrent la disparition définitive de celui qui reliait les deux rues. Pour les véhicules, une nouvelle voirie relie désormais la rue Lamoureux à la rue Faurieux. Le passage sous-voies destiné aux piétons et aux modes doux est, lui, décalé d'une cinquantaine de mètres par rapport à l'ancien passage à niveau, dans la nouvelle voirie. A noter que pendant les travaux de finition (jusqu'à ce vendredi 6 juillet en soirée, donc), le passage ne pourra pas être emprunté.

**Attention :** veuillez noter que depuis le 2 juillet et jusqu'au 31 août, les horaires d'accueil des services communaux sont légèrement modifiés.

De façon générale les services sont accessibles du lundi au vendredi de 9h à 12h. Le service de l'Etat civil est, lui, ouvert de 8h à 12h. Vous trouverez plus de détails sur notre site internet, ici : <http://www.herstal.be/horaires-d2019ete-2018>.